

GENOLIER

info

www.genolier.ch



Informations annuelles 2015
de la commune de Genolier

Janvier/Février 2015

Billet de la Syndique

Grands projets

– Petites avancées ou désillusions –

C'est bien connu, c'est pas à pas que l'on avance! Il en est ainsi dans la vie et pour les communes.

Alors qu'un peu plus de la moitié de la législature est écoulée, la Municipalité continue d'avancer avec entrain et volonté grâce à l'engagement de ses membres et l'appui sans faille de chaque employé.

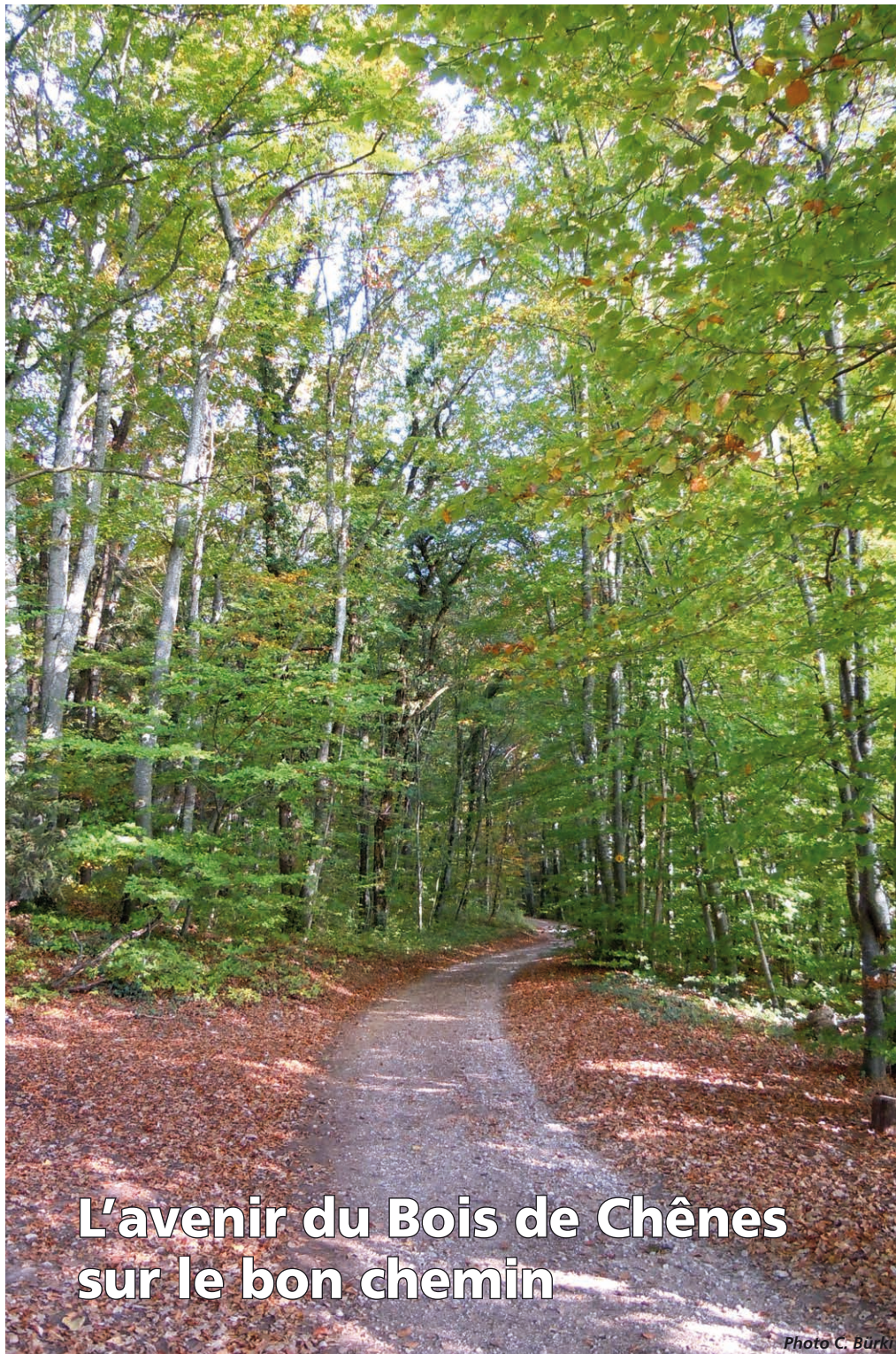
C'est avec satisfaction que nous avons vu aboutir après de nombreuses années de persévérance le dossier du Bois de Chênes, et c'est en toute confiance que le Conseil communal a remis ce bien précieux à la Fondation du même nom.

Il n'en va pas de même avec notre projet de PGA (Plan Général d'Affectation) qui chaque année nous apporte son lot de complications et de retards, mais pour lequel nous continuons à travailler en espérant que 2015 en verra l'aboutissement.

Après de nombreuses démarches, nous pensons enfin pouvoir offrir à notre population une déchèterie en adéquation avec nos besoins, c'était sans compter sur la LAT (Loi d'aménagement du territoire) qui nous oblige, même pour un ouvrage d'utilité publique, à compenser la mise à disposition de terrain agricole par un déclassement de terrain à bâtir... Le dossier est donc en attente et nous comptons sur votre patience.

La vie d'une commune ne se résume pas seulement à ses projets que nous savons nombreux, mais également à l'engagement de ses sociétés qui œuvrent pour organiser plusieurs manifestations (Carnaval, Tournoi de foot, Brocante, etc) et qui font de notre village un lieu attractif et vivant.

Florence Rattaz, Syndique



L'avenir du Bois de Chênes sur le bon chemin

Photo C. Bürki

Bâtiments communaux et constructions

Immeuble route de la Gare

La totalité des quatorze appartements sont occupés depuis fin mars 2014. C'est la concrétisation d'un souhait communal que de pouvoir disposer d'appartements à loyers plus que raisonnables pour les jeunes, les aînés ou les personnes socialement moins favorisées ayant des attaches avec notre commune.

Caserne des pompiers

L'année 2014 a permis de concrétiser le projet, si bien qu'après l'octroi par le Conseil communal d'un crédit d'étude, le dossier est maintenant déposé pour l'obtention du permis de construire. Dès le début de l'année 2015 le crédit de construction sera demandé au Conseil communal sur la base d'un dossier complet, autorisation de construire en voie d'être acceptée et budget justifié sur la base de soumissions de travaux contrôlées. Raisonnablement le chantier pourrait démarrer fin avril 2015 pour être terminé au début du printemps 2016.

Le bâtiment qui sera construit sur le socle actuel du CTC (Centre Technique Communal) comprendra un garage pour les véhicules d'interventions, des locaux administratifs et d'instruction, des vestiaires et locaux sanitaires. Nombre,

volume et équipement selon les normes ECA permettant ainsi d'obtenir les subventions usuelles.

Il est prévu un étage supplémentaire occupé par quatre ou cinq appartements de fonction. La situation particulière de cet objet permettra de réaliser des logements à loyers raisonnables tout en garantissant un rendement correct pour notre commune.

Les locaux communaux de la voirie occuperont la totalité de la partie inférieure du bâtiment.

Une nouvelle affectation est à l'étude pour le local actuel du Service du Feu intégré dans le bâtiment de la salle communale.

Règlement communal des constructions

Il serait mentir que d'affirmer que l'affaire a évolué! Tout est bloqué avec la finalisation du Plan Général d'Affectation. A suivre ...

Travaux prévus en 2015

Le budget communal 2015 prévoit, comme chaque année, divers aménagements, rénovations, remise à niveaux des bâtiments communaux, tels que:

- Stand de tir: assainissement de l'avant toit de la ciblérie rongé par la carbonatation du béton.

Genolier CàD SA

ou Société Anonyme de chauffage à distance de Genolier

Quelques chiffres:	2012/2013	2013/2014
Energie «bois»	2'629'570 kWh	2'345'100 kWh
Plaquettes	981'820 kg	851'200 kg
Energie «mazout»	192'870 kWh	201'260 kWh
Mazout	18110 kg	20'126 kg
Total	2'822'440 kWh	2'546'360 kWh

Bâtiments raccordés: 35

Année délicate pour la gestion du système, longue et humide, avec un hiver peu marqué.

Travaux en sous-œuvre pour bloquer le tassement inquiétant de la buvette attenante au stand de tir.

- Local pétanque: pose d'un store de protection pour la terrasse de la buvette.
- Fontaines communales: suite de la remise en état des bassins.
- Salle du «700^e»: finition des travaux d'aménagement par un mobilier et un éclairage approprié à l'utilisation de ce local.
- Auberge communale: assainissement des remontées d'humidité dans les murs extérieurs.
- «Le Montant», collège 1912: traitement, peinture des avants toits, mise en conformité des installations électriques selon l'obligation fédérale.
- Eglise: traitement du dessous des toitures, de l'auvent d'entrée et réfection de la toiture.

- «Le Gossan»: réfection du sol de la salle de gym, remplacement du «beamer», mise en conformité des installations électriques selon l'obligation fédérale. Suppression des infiltrations d'eau pluviale et réfection de la sous-toiture de la salle Degal.
- «Le Pavillon»: suite du programme annuel de l'entretien annuel des peintures des façades, mise en état de la terrasse.

Rappel: permis ... pas permis!

Il est certainement plus que nécessaire de rappeler encore une fois la procédure obligatoire à suivre pour l'annonce de travaux dans les bâtiments.

L'article 103 de la Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) stipule que **toute nouvelle construction** ou **toute modification** ou **transformation** apportée à un **bâtiment existant** doit être annoncée à la Municipalité qui statuera sur le type de procédure à appliquer. Le règlement des constructions sur le site de la commune (www.genolier.ch) ou le secrétariat communal peuvent vous guider dans les démarches à entreprendre.

La Municipalité rappelle qu'un **diagnostic amiante** est exigé pour toute transformation ou démolition de bâtiment dont la construction est antérieure à 1991 selon l'article 103a LATC. Les contrevenants peuvent être poursuivis (art 130 LATC)

Claude Burki, Municipal

Vue d'en-haut



Domaines – Bois de Chênes - Déchets

Urbanisme et Domaines communaux

PGA (Plan Général d'Affectation) La mise en route du nouveau PGA de la commune a débuté en 2006, soit lors de la précédente législature. Un premier crédit de Fr.44'500.- avait été voté par le Conseil communal, puis en 2009 un deuxième de Fr. 68'800.-. C'était pour répondre aux demandes successives du canton en relation avec de nouvelles lois ou règlements d'application.

Puis, suite à l'entrée en vigueur de la LAT (loi sur l'aménagement du territoire) au 1^{er} mai 2014, la Municipalité a dû faire face à de nouvelles exigences de Lausanne. Il s'agit d'identifier et d'analyser les surfaces d'assolement (terres agricoles de la commune d'une certaine qualité et pente définie); définir le cœur de localité; mesurer les réserves de surfaces à bâtir, ou les zones partiellement construites; compléter avec les communes voisines le Schéma directeur du Nyon St-Cergue.

Toutes ces prestations complémentaires retardent notre dossier et ont un coût important. Un troisième crédit de Fr. 106'000.- a été demandé au législatif.

Sous-la-Ville (route de Duillier) Le préavis concernant le PPA (plan partiel d'affectation) de Sous-la-Ville a été accepté en juin 2014 par le Conseil communal. L'aire de construction comprend 5 bâtiments de 2 logements.

Si le législatif a accepté le principe de développer ce nouveau quartier, par contre le Service du développement territorial demande que les 5'000m² des nouvelles parcelles soient compensés en dézonant du terrain à bâtir à Genolier ou ailleurs.

C'est une nouvelle fois le résultat de l'entrée en vigueur de la LAT. Depuis plusieurs mois la Municipalité est en tractation avec le canton pour trouver une solution acceptable pour les propriétaires et la commune.

Morant-Lorraine

Ce projet qui comprend un nouveau quartier d'environ 300 habitants derrière la gare est directement lié au PGA susmentionné et à l'entrée en vigueur de la LAT.

Situé à côté de la gare et des transports publics, ce PPA se réalisera, mais avec un peu de retard. Ce projet est important pour la commune, car il permettra de construire la route de contournement qui devrait désengorger le centre du village.

Bois de Chênes

En 2014 le dossier du Bois de Chênes a avancé d'une façon significative. En effet, à la séance du Conseil communal de juin le législatif a accepté le principe de créer la Fondation du Bois de Chênes; de mettre à disposition de la fondation un crédit de Fr. 50'000.- pour le capital initial et d'autoriser la Municipalité à confier le Bois de Chênes en droit de superficie pour 25 ans. A la séance d'octobre, la durée a été portée à 50 ans.

Le 30 septembre, l'acte de constitution de la Fondation du Bois de Chênes a été signé par la commune de Genolier. Le Conseil de fondation est constitué de Georges Richard, président et Christian Bovay, trésorier qui représentent la commune de Genolier; de Noé Graff, vice-président, de l'Association du Bois de Chênes; de Denis Dumatheray, secrétaire, du Conseil régional; de Peter Brang, du WSL et de Catherine Strehler Perrin, qui représente le canton (Division Biodiversité et paysages).

A la séance de décembre le Conseil communal a octroyé à la fondation un crédit supplémentaire de Fr. 400'000.-. Au regard des autres bailleurs de fonds potentiels, cela montre l'engagement de la commune territoriale pour le futur du Bois de Chênes.

Actuellement le Conseil de fondation travaille sur plusieurs dossiers en parallèle:

- La mise en route administrative de la fondation et les premières démarches auprès des associa-



tions, fondations et collectivités publiques en vue de trouver les fonds, soit plus de 5 millions.

- Concernant les aspects liés au milieu naturel, les discussions et négociations ont lieu avec le canton et les communes voisines au sujet du Plan d'aménagement cantonal, de la Commission de gestion et de la mise en réserve forestière naturelle et particulière de notre forêt.

La fondation souhaite déposer le permis de construire pour la rénovation du patrimoine bâti à la fin du premier trimestre 2015, et commencer les travaux à la fin de l'année ou au début 2016, pour autant qu'elle ait trouvé tous les fonds nécessaires.

Déchets ménagers

Très bons résultats à Genolier avec le ramassage des sacs officiels blancs du lundi matin. Tout le monde respecte le nouveau règlement. Merci et bravo!

Par contre, le résultat est catastrophique pour le PET. Des plastiques figurent dans les containers. Ainsi, ils ne peuvent être recyclés sans tri. Sur les emballages en PET, il est mentionné PET, avec le logo recyclage. Merci de bien lire!

Déchets méthanisables

Une étude est en cours actuellement avec nos voisins pour récolter dans nos communes les déchets organiques méthanisables.

Pour récolter à moindre coûts les épiluchures, restes de fruits, de repas, viande, etc, il est indispensable de trouver une approche commune.

Au travers de ce concept, la Municipalité a pour objectif d'offrir un meilleur service à la population; un plus pour l'environnement à un coût raisonnable. Début si possible en mai.

Nouvelle déchèterie «Au Petit Bois»

Lors de la séance de juin, le Conseil a été informé de nos soucis au sujet de notre projet de nouvelle déchèterie à la route de Coinsins, et cela en relation avec l'entrée en vigueur de la LAT.

A fin septembre, nous savions que ce n'était plus des craintes, mais la réalité: nous devons compenser les mètres carrés en zone agricole de tout le PPA. Compenser veut dire: dézoner; soit trouver à Genolier ou ailleurs des terrains à bâtir, et les remettre en zone agricole moyennant compensations financières.

Depuis des mois, la Municipalité est en tractation avec le canton. Ce n'est pas facile, mais nous luttons pour trouver une solution acceptable dans le temps et à un coût raisonnable.

*Georges Richard
Municipal*

Les Eaux...

Exceptionnelles les précipitations en 2014: elles nous ont permis de garder, et de ne pas interrompre comme les années précédentes, l'alimentation par les sources de notre réservoir communal du Bas des Côtes. Ces sources ont suffi majoritairement aux besoins de remplissage du réservoir. C'est une excellente nouvelle en économie d'énergie et à tous les points de vue!

Relevés des conduites

Dans le but de supprimer, tant que faire se peut, les eaux parasites après l'achèvement de notre séparatif (séparation des eaux claires qui continuent à se déverser dans les eaux usées ou vice-versa), nous poursuivons les investigations et en même temps les relevés topographiques pour la mise à jour de la cartographie informatique du réseau. Ce travail se fait par quartier: en 2014, le village et ses environs immédiats ont été l'objet de ces analyses et de ces relevés, ceci avec l'aide de nos employés. Il est prévu de les terminer en 2015.

Station du Montant

De grands travaux d'assainissement à la station de traitement d'eau potable du Montant ont dû être entrepris en 2014 après 12 ans de bons et loyaux services. Les trois lignes de traitement sont en production depuis juillet et les prélèvements analysés ont été validés par le service cantonal (SCAV). Comme cette station a une vocation intercommunale avec les communes d'Arzier et de Gland, le préavis municipal soumis et accepté par le Conseil communal fin 2013, n'a concerné que la participation de Genolier.

Eau sous pression

Les travaux du Préavis «Bouclage Sous-la-Ville», accepté en 2014, se sont déroulés dès la fin août et ont été réceptionnés début novembre. Ce dédoublement de l'approvisionnement en eau potable de tout le bas du village était planifié depuis 2003 dans le PGDE (Plan Général de Distribution de l'Eau) entre la Rte de Trélex, à travers la Pépinière, jusqu'à la Rte de Duillier. Ces travaux se sont bien déroulés.

Un tronçon de la conduite à la Réfaz, datant de 1957, a dû être remplacé en urgence avant Pâques suite à une rupture accidentelle, et à la découverte de son mauvais état et de sa profondeur inadéquate.



Compteurs d'eau

Sachant que la durée de vie d'un compteur d'eau est limitée et que sa précision se dégrade avec les années, surtout pour les petits débits, un préavis municipal a été soumis et accepté par le Conseil communal en mars 2013. Celui-ci a pour objet une grande campagne de remplacement des compteurs, tout en profitant des nouvelles technologies quant aux possibilités de lecture à distance. Un premier tiers du parc a été remplacé en 2013, un deuxième tiers a suivi en 2014 et le reste sera réalisé en 2015.

... et les Finances

Sans être trop optimistes, après l'année relativement morose que fut 2013, nous pouvons affirmer que le niveau des recettes fiscales de 2014 a été meilleur que l'année précédente. Néanmoins, sans la confirmation sur plusieurs années consécutives, la Municipa-

lité et le Conseil communal ont maintenu la pression fiscale pour 2015 au même niveau qu'en 2014 (taux d'imposition à 55 cts). Soyons positifs, comme l'est notre budget pour 2015

Jean Zucchello, Municipal

Routes, Alpages et Forêts

Routes

Des travaux d'entretien, pontages des fissures et reflachage des zones fortement faïencées, ont été effectués en automne 2014 sur nos routes et chemins communaux. Ces travaux ont occasionné quelques petits désagréments et quelques petites frayeurs pour les usagers à 2 roues dans les zones gravillonnées. Dans l'ensemble tout s'est bien passé et un contrôle final est prévu ce printemps.

Alpages

Nos chalets d'alpages sont bien entretenus, quelques améliorations ont été effectuées, notamment l'assainissement autour du chalet de la Genollière qui permettra au bétail de ne pas être dans la boue autour des abreuvoirs et à la sortie des écuries après la traite. Au chalet de l'Haut-Mont nous avons refait la cheminée du salon afin d'en assurer le ramonage et la sécurité.

Des coupes d'entretien ont été effectuées sur nos pâturages boisés de l'Haut-Mont et de la Genollière afin d'ouvrir certains endroits devenus impraticables pour le bétail en raison de la progression de la forêt.



Forêts

Notre équipe de bûcherons du groupement forestier La Colline (Association des communes de Genolier et Givrins), sous la direction de M. Daniel Kolly, garde-forestier, gère très efficacement nos forêts communales (380 ha pour Genolier et 422 ha pour Givrins).

L'embellie sur le marché du bois évoquée l'année dernière s'est confirmée tout au long de cette année. Malgré la concurrence toujours forte des importations de bois étrangers qui continue à exposer la production indigène à une situation difficile, le marché a bien résisté, les prix se sont stabilisés et ont même progressé.

Gérald Girardet
Municipal

AEMO

Action Educative en Milieu Ouvert

La Commune de Genolier met à disposition de l'AEMO la salle du Gossan les lundis de 20h à 22h.

L'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) propose un soutien socio-éducatif aux enfants de 0 à 18 ans et à leurs parents confrontés à des difficultés éducatives et relationnelles d'ordre familial, personnel, social, scolaire ou professionnel (descriptif plus complet sur le site de la Fondation Jeunesse et Familles: www.fjfnet.ch).

Une spécificité développée dans notre région consiste à offrir à des parents confrontés à des difficultés éducatives importantes, un travail de groupe très particulier:

expérimenter les bases de la communication et une sensibilisation à l'aïkido (art martial d'autodéfense).

Les séances durent deux heures et la fréquence est hebdomadaire. Le cycle se complète en 12 rencontres.

Ce travail effectué à la salle du Gossan permet aux parents de sortir de leur isolement et de développer leur confiance. Leurs changements d'attitude entraînent une évolution plus sereine dans la famille.»

AEMO de l'Ouest Vaudois
022 994 04 90
Denis Lemieux, éducateur social

Billet du Président du Conseil communal

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Quel avenir pour nos communes?

Face à des tâches complexes et à des citoyens exigeants, nos exécutifs communaux se voient confrontés à de nombreux défis. Souvent la passion politique ne suffit plus pour compenser la lourdeur de la fonction comme parfois aussi le manque de reconnaissance de la population. Preuve en est les quelques 200 démissions de municipaux enregistrées dans le canton de Vaud au cours de cette législature.

Les solutions apportées au cours de ces dernières années, comme la création d'associations intercommunales n'ont pas permis de soulager suffisamment la charge de nos exécutifs. En franchissant un pas supplémentaire par le lancement de projets de fusions de

communes d'aucuns pensent tenir une solution moderne et pérenne. Bien que séduisante la fusion de communes se heurte fréquemment à un électorat plus sensible aux arguments émotionnels que politiques ou techniques. Toutefois la réalisation de 22 projets de fusion dans le canton de Vaud au cours des dix dernières années souligne l'intérêt de cette solution.

En convoitant la défense des intérêts communaux et le développement du bien-être de ses concitoyens nos autorités villageoises seront amenées à évaluer tôt ou tard une telle alternative.

Au nom des autorités politiques, je vous présente, chères concitoyennes et chers concitoyens, mes meilleurs vœux pour 2015.

Denis Matthey
Président du Conseil communal

L' AISGE

(Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs)

C'est sous le signe de la poursuite de la politique entamée il y a quelques années, que le Codir (Comité Directeur) s'est investi en 2014, en tenant une séance plénière par mois et plusieurs par semaine selon les dicastères de chacun.

Au niveau de l'école, divers aménagements d'enclassements ont été mis en place dans nos cinq communes dans l'optique future de création de pôles scolaires en adéquation avec la LEO (Loi sur l'Enseignement Obligatoire). Les déplacements et l'encadrement des enfants les plus jeunes sont assurés via des Pédibus et des Péditrains.

L'accueil de jour quant à lui, continue son développement avec l'ouverture d'une nouvelle structure «Graines de Marmots» à Trélex, en plus des trois existantes (Les Petits Ecureuils à St-Cergue, Le Relais des Momes à Arzier et La Cour des Copons à Givrins) per-

mettant ainsi de renforcer l'offre aux parents qui travaillent. Le bâtiment regroupe une nurserie-garderie, une UAPE (Unité d'accueil pour Ecoliers), les PPLS (Psychologues - Psychomotriciens - Logopédistes en milieu scolaire), le restaurant scolaire et différents locaux administratifs. Construit en un temps record par la commune de Trélex, il sera racheté en 2015 par l'association selon le même modèle que l'avaient été les bâtiments scolaires de Genolier.

Pour plus de clarté, une brochure a été éditée, elle permet de mieux comprendre le rôle et les compétences des différents acteurs qui gèrent la vie scolaire (AISGE-ESPE) et est distribuée à chaque parent ou nouvel habitant. Dans ce même but, le site (www.aisge.ch) est régulièrement mis à jour.

Florence Rattaz
Présidente, au nom du CODIR

Message de la Pasteure

Au village, on m'a souvent fait la remarque que c'est mon chien, Juppi, qui promène mon mari, Pentti.

J'aime garder un chien à la cure parce qu'il me rappelle quotidiennement les facettes nombreuses de notre foi biblique. En ce qui concerne la promenade, oui, c'est lui qui décide quelles odeurs il veut suivre selon les instincts que le Créateur-même lui a donnés et donc dans quelle direction il veut aller. Mais grâce à la laisse, il reste attaché à son maître qui l'aide à traverser la route, et nettoie après lui quand il salit. J'aime penser qu'avec Dieu, c'est pareil pour moi-même et pour chacun de vous.

Voilà une note personnelle pour introduire ce poème trouvé dans la poche d'une femme de ménage et qui constitue un beau message pour la nouvelle année 2015. Que Dieu vous bénisse et vous garde.

*Vis le jour d'aujourd'hui
Dieu te le donne
Il est à toi; vis avec Lui*

*Le jour de demain est à Dieu
Il ne t'appartient pas
Ne reporte pas sur demain le souci d'aujourd'hui
Demain est à Dieu, remets-le lui*

*Le moment présent est une frêle passerelle
Si tu le charges des regrets d'hier,
de l'inquiétude de demain,
la passerelle cède et tu perds pieds*

*Le passé? Dieu le pardonne.
Le futur? Dieu le donne.*

*Vis le jour d'aujourd'hui en communion avec Lui
S'il y a lieu de t'inquiéter pour un être bien-aimé
Regarde-le dedans la lumière du Ressuscité.*

Jane Haapiseva, Pasteure

Groupe des Paysannes

Six bonnes raisons pour venir aux Paysannes vaudoises

1. Vous aimez cuisiner?
Vous pourrez confectionner et déguster sur différents thèmes
2. Vous préférez le côté culturel?
Vous aurez la chance de découvrir des entreprises de notre région ou des musées dans notre canton
3. Le côté sportif vous convient mieux?
Marches dans le Jura, ski de piste, raquettes, balades nocturnes vous seront proposés
4. Le bricolage vous passionne?
Une joyeuse équipe se retrouve tous les 15 jours.
5. Vous désirez vous intégrer au village et dans une société?
Sur la centaine de membres que compte notre groupe réunissant les villages de Genolier

Givrins Trélex et Duillier vous devriez bien trouver à vous lier d'amitié avec quelques dames.

6. Vous avez une passion que vous désireriez transmettre?
Dans la mesure du possible nous l'incluons dans notre programme de l'année.

Et une mauvaise raison pour ne pas nous rejoindre: Je ne suis pas paysanne!

Si vous avez envie de défendre la cause paysanne, le sens de l'entraide et de la solidarité cela devrait suffire! Alors plus d'excuse nous vous accueillerons très volontiers.

Pour plus de renseignements:

Christiane Girardet
079 305 39 15
chgirardet@bluewin.ch
Angelina Baumgartner
022 366 37 93

La Boule Joyeuse

Quarante ans

C'est l'anniversaire que les membres de la Boule Joyeuse fêteront en 2015.

C'est en effet en 1975 que quatre jeunes de la région vinrent frapper à la porte du Syndic Paul Bosson pour lui demander de créer un club de pétanque à Genolier. Cette demande fût acceptée avec enthousiasme par le syndic d'alors. Certains se rappelleront les concours internationaux d'antan ou 5 à 600 joueuses et joueurs venaient taquiner le cochonnet à la Brégentenaz sur un week-end.

Actuellement les membres de notre société jouent sur une douzaine de terrains mis gracieusement à notre disposition par la Municipalité que nous remer-

cions une fois encore. Municipalité qui nous a aussi permis d'avoir une magnifique buvette pour étancher notre soif avec de petits anisés et bien d'autres boissons encore.

A ce jour notre club compte vingt-huit membres licenciés et une vingtaine de membres amis.

Si la pétanque vous intéresse vous pouvez contacter:

Jacques Bolay au 022 366 23 16
Nicole Bolay au 079 703 76 31

Bonne année à toutes et à tous et je vous donne rendez-vous sur nos terrains de pétanque pour un verre de l'amitié ou faire amicalement une partie de boules. A bientôt.

Jacques Bolay

Vive le Carnaval !



L'Association du Carnaval de Genolier (ACG) a pour but de faire vivre une tradition, marquant la fin de l'hiver. Tradition qui permet de réunir dans la plus pure convivialité les habitants de Genolier et environs. Les diverses animations et les spectacles qui sont ouverts à tous font de cette fête un moment riche et haut en couleur pour la grande joie des petits, et sans nul doute des grands également.

Retenez déjà la date du **samedi 7 mars 2015** pour venir faire la fête avec nous.

Dès le 1^{er} février 2015 vous pourrez consulter le programme sur notre site: www.carnavaldegenolier.ch. Vous y trouverez également les photos des dernières éditions!

Et si l'envie vous vient **d'être au cœur de l'organisation** de ce prochain carnaval contactez dès maintenant sa présidente: Jocelyne Zufferey au 078 846 20 54.

N'hésitez pas, nous nous réjouissons déjà de partager notre enthousiasme et notre motivation avec vous!

FC Genolier-Begnins



Que dire de cette année 2014? une fois de plus merveilleuse pour notre club. Avec plus de 540 joueurs dont 420 juniors, le FC Genolier-Begnins reste l'un des plus grands clubs de la région.

Sur le plan sportif, l'année 2014 a marqué avant tout la promotion en 3^e ligue de notre équipe «Réserve», ainsi qu'une finale de coupe pour nos vétérans! Bravo à ces deux équipes! Mais si le Genolier-Begnins fait aussi souvent la Une des journaux locaux, nous le devons particulièrement à notre équipe fanion entraînée par Marc Studer et qui, avec l'intégration cette saison de plusieurs juniors, est constituée essentiellement de joueurs issus du Club et des villages de la région! Les résultats de l'équipe donnent crédit à notre politique. Marc et son staff sont remerciés pour leur travail.

2015 est une année anniversaire. Elle marquera les 60 ans du club

à Genolier! Les objectifs pour la saison à venir resteront avant tout le plaisir de chacun, et le club gardera son état d'esprit familial et accessible à tous.

Toutefois, pour pouvoir accueillir et encadrer nos jeunes joueurs, le club manque actuellement d'entraîneurs, spécialement dans les catégories juniors D et E (8-12 ans), ainsi qu'un responsable pour notre école de Foot. Ceci est un véritable appel de notre part afin de pouvoir continuer à offrir une possibilité à tous de jouer au foot! (contacts disponibles sur le site internet www.fcgenolier-begnins.ch).

Le comité du FC Genolier-Begnins vous souhaite une bonne année 2015 et vous donne rendez-vous au bord des terrains dès la mi-mars.

Cédric Girardet
membre du comité
079 829 20 25

Le Senior's Club

Reprenant ma prose de l'année passée, je ne peux que confirmer l'élan quelque peu brisé du Senior's Club.

En dépit de quelques approches, il s'avère que les jeunes retraité(e)s ne manifestent guère d'intérêt pour le club en question.

D'autre part, le poids des ans (81 ans) ne m'épargne pas et j'aimerais «passer le flambeau»

après cette douzaine d'années au comité.

Dans cette optique, il devient pressant que de nouveaux membres complètent le groupe et apportent un souffle bienvenu à ce club. Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Pour plus de renseignements:
Jacques Laville
022 366 15 81

Club des 100 du FC Genolier-Begnins

Une année sur deux l'activité du Club des 100 est plus importante en relation avec l'organisation sur Ecran Géant du Mondial de Foot ou de l'Euro.

2014 n'a pas failli à la tradition. En effet, de mi-juin à mi-juillet la plupart des matches ont été diffusés à la salle communale de Genolier. Quelle ambiance lors des matches de l'équipe suisse! ou lors des rencontres de différents pays avec des téléspectateurs habillés aux couleurs de leur pays. La collaboration et la participation des autres sociétés locales ont permis de proposer au public un choix de petite restauration et de boissons pour petits et grands, notamment de

la Caipirinha, la note d'ambiance brésilienne incontournable.

Rappelons que chaque année, notre club soutient financièrement les footballeurs locaux, et plus particulièrement son mouvement juniors fort de plus de 400 membres.

Si vous souhaitez passer de bons moments entre amis lors de la soirée annuelle, lors de diverses rencontres, que vous soyez intéressés par le football... ou pas, venez nous rejoindre en contactant les soussignés via g.girardet@selectavins.ch ou gearichard@gmail.com

*Gérald Girardet
et Georges Richard*

Gym Hommes

Vous voulez faire un effort pour garder la forme?

Vous voulez passer de bons moments entre copains?

Nous vous accueillons avec plaisir le mardi à 20h15 à la salle de gymnastique de l'Oujon et le jeudi à 20h00 au même endroit pour le badminton.

Fondé en 1980, le GGG se compose actuellement de plus de 40 membres. Outre nos activités sportives du mardi (échauffement, endurance et stretching avec une monitrice, puis unihockey, volley,

foot-tennis, etc...), nous organisons annuellement des sorties de loisirs, comme ski de fond ou raquettes, karting ou rafting, marche en montagne et soirée de Noël. Notre société comporte également une section badminton qui joue les jeudis soirs

Pour plus de renseignements:

Bernhard Maeder, président
022 366 20 15

Pascal Jaunin, secrétaire
022 369 39 76

Luc Badan, resp. badminton
022 366 11 59



Gym Dames

Fondée il y a plus de trente ans et forte d'une quarantaine de membres, la Gym Dames a pour but de favoriser le maintien d'un bon état physique par un entraînement sportif varié, tantôt dynamique, tantôt en douceur (renforcement musculaire, cardio training, Pilates, Zumba, step etc.). Par ailleurs, différentes activités associatives ont lieu plusieurs fois par année (soupers, sorties, etc.). La Gym Dames est un bon moyen de se détendre et de faire de nouvelles connaissances.

Les cours sont assurés par Carey Lehmann, monitrice de fitness, et Yvan Suter, personal trainer. Ils ont lieu le lundi soir de 20h10 à 21h10 à la salle de gym du Collège de Genolier.



Soyez toutes les bienvenues pour un cours d'essai! Everyone is welcome to try a lesson! Alle sind willkommen für eine Probe-stunde!

Pour plus de renseignements:

Carine Maeder
022 366 20 15

Gym Filles



Formée d'une trentaine de filles, la Gym Filles permet aux jeunes filles de Genolier et environs de se retrouver hors du contexte de l'école et de passer un bon moment autour d'activités physiques variées (jeux, petites chorégraphies, agrès etc.). Un premier groupe comprend les filles de la 4^e à la 7^e année scolaire, un deuxième groupe celles de la 8^e à la 11^e année.

Les cours sont donnés par Laura Canadé, monitrice de gym, assistée de Verena Baumgartner. Ils

ont lieu le mardi de 18h00 à 19h00 (groupe des petites) et de 19h00 à 20h00 (groupe des grandes) à la salle de gym du Collège de Genolier.

Bienvenue à votre fille si elle souhaite se défouler, faire de nouvelles connaissances ou retrouver des camarades. Qu'elle n'hésite pas à venir tester une leçon!

Pour plus de renseignements:

Laura Canadé
079 746 79 15
lauracanade@hotmail.com

MATULU

Connaissez vous la bibliothèque Matulu qui est située dans le collège du Montant à la route de Duillier?

La bibliothèque Matulu offre un choix pour tous les âges de 1500 livres à emprunter. Elle propose également diverses animations



en cours d'année: les lectures de contes du Mardi (à Pâques, à mi-juin et début octobre) et la traditionnelle fête de Saint Nicolas en décembre.

La bibliothèque Matulu ouvre tous les mardis de 15h30 à 17h00 et les samedis matins de 10h à 12h. Pour assurer une permanence bi-hebdomadaire, nous cherchons activement quelques bénévoles prêts à rejoindre l'équipe.

Pour plus de renseignements:
Catherine Francescato
022 366 48 71

TRAC

Notre dernier spectacle 2014 «Les têtes à claques» a remporté un franc succès. Le défi était d'interpréter pour la 1^{re} fois une pièce de théâtre avec ce que cela comporte de rigueur et de texte. Le challenge était là et la volonté de l'équipe a fait le reste. De l'avis général, ce fut une réussite.

Nous n'avons pas prévu de spectacle en 2015, mais nous allons préparer le futur. En effet, en 2016 sera l'année des 20 ans du TRAC, anniversaire que nous ne

manquerons pas de fêter avec un spectacle certainement original, mais encore à déterminer et à écrire.

Nous vous informerons prochainement des dates précises (probablement en avril 2016).

Pour plus de renseignements:
Jacky Foureau, Président
079 359 41 28
Jean-François Sublet, Caissier
079 704 96 22

Avec les pompiers



SDIS Nyon-Dôle

Depuis le 1^{er} janvier 2014 le Service de Défense Incendie et de Secours Nyon-Dôle (SDIS Nyon-Dôle) regroupe 18 communes réparties sur les 4 sites opérationnels de Nyon, St-Cergue, Genolier et Bonmont. Ensemble, ce sont plus de 250 hommes et femmes qui assurent 24h/24h les différentes missions d'intervention et de secours auprès de la population d'un vaste secteur qui s'étend de Nyon jusqu'à la Dôle.

Rétrospective 2014

Le site de Genolier est intervenu en 2014 à 13 reprises, année calme par rapport à 2013 ou nous étions sortis 39 fois. Baisse des interventions dues à une météo beaucoup plus clémente que l'année précédente.

Répartitions des alarmes: 2 feux, 6 alarmes automatiques, 2 sauvetages, 2 inondations, 1 chute de matériel. Lieux des interventions: 8 à Genolier, 3 à Givrins et 2 à Trélex.

*Capitaine Cédric Neuffer
Chef du site de Genolier
SDIS Nyon-Dôle*

Société de Tir

La société de tir de Genolier a clôturé sa saison avec son traditionnel souper du tir au Pavillon à fin novembre. A cette occasion, le palmarès des tirs (disponible sur le site internet) a été proclamé. Soirée très chaleureuse et conviviale! Le roi du tir 2014 est Jean Sebenello.

Comme de coutume, le 1^{er} samedi de janvier s'est déroulé au stand le tir Fondue. Une douzaine de tireurs ont bravé le froid et la neige lors de deux passes avant de se réchauffer à la buvette autour d'une fondue. Le challenge Fondue a été gagné par Daniel Dumusc.

Les entraînements au stand de tir se déroulent de mars à octobre, à

quinzaine les mercredis de 17h30 à 19h30 ou les samedis de 9h30 à 11h30. Chaque année la société participe également à plusieurs concours régionaux, dont cette année le tir cantonal du Valais. Elle organise également un cours pour Jeunes âgés de 17 à 20 ans.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la société pour vous renseigner sur ces activités. Site mis régulièrement à jour: www.tir-genolier.ch

Au plaisir de vous accueillir au stand lors de nos séances de tir!

Pour plus de renseignements:
Fabienne Gigandet
079 479 70 61

La Grande Brocante



Un village dans le village?

Le premier dimanche d'octobre dès l'aube, se construit dans notre village, stand après stand un autre village; celui de la Grande Brocante de Genolier qui après seulement trois éditions fait presque déjà partie des traditions villageoises. Une ambiance chaleureuse et inhabituelle où chacun prend le temps d'échanger et de discuter le coup entre la bonne affaire, l'apéro et les spécialités préparées pour l'occasion par les commerçants du village.

Avec 100 exposants l'édition 2014 fut un succès: faute de place, une trentaine de demandes n'ont pu être satisfaites. La Grande Bro-

cante cadette des sociétés locales, verse systématiquement son bénéfice à des œuvres caritatives, fondations ou associations.

Ouverte à tous, la Grande Brocante remercie la Municipalité, les bénévoles et les sponsors pour leur aide et soutien ainsi que tous les habitants pour leur compréhension eu égard aux petits problèmes de circulation que cette manifestation engendre une fois l'an.

Rendez-vous le dimanche 4 octobre 2015 (brocante.genolier@gmail.com).

Christian Bovay, Président